

## MALAISE PAYSAN, MÉCONTENTEMENT SOCIAL : LES SOLUTIONS DU P.S.U.

### Résolution du Comité Politique National sur les problèmes paysans

**N**OTRE Parti a dénoncé dès sa formation le sort fait à la paysannerie travaillieuse en France. Les manifestations de Bretagne ne font que souligner l'incohérence de la politique gouvernementale dans ce domaine comme dans d'autres et démontrent que la soi-disant loi de l'offre et de la demande est incapable d'assurer à la paysannerie la sécurité à laquelle elle a droit par son travail.

Les efforts importants entrepris par les agriculteurs depuis 1950, loin de leur profiter, ont été entièrement absorbés par les profits du capitalisme commercial et industriel. Mieux, l'augmentation de la production agricole, souhaitée par le Gouvernement lui-même, s'est retournée contre les producteurs, menacés de mévente chronique de leurs produits.

Les expériences de vente directe tentées par les paysans bretons en juillet et décembre dernier à Paris et que le P.S.U. a vigoureusement soutenues, ont prouvé que celles-ci n'étaient que le fruit d'une sous-consommation des masses, provoquées à la fois par les profits scandaleux du circuit de distribution et l'insuffisance du pouvoir d'achat dans les villes.

En face de cette situation, le gouvernement, ménageant le circuit commercial capitaliste, n'a pu inventer que des palliatifs inefficaces. Il dupe la paysannerie avec des projets à long terme dont aucun ne reçoit jamais le moindre commencement d'application. Il a fallu les crises successives de l'année dernière pour que soit institué le Fonds d'Orientation et de Régulation des marchés agricoles dont l'intervention est toujours trop tardive. Il a fallu les récentes manifestations du Finistère pour que soient adoptés quelques-uns des textes d'application de la loi d'orientation agricole qui prévoit, dans son exposé des motifs, le rétablissement de la « parité entre revenus industriels et revenus agricoles ».

L'agriculture française ne pourra se développer et rémunérer convenablement les paysans travailleurs dans le cadre du pseudo-libéralisme économique.

Mais sans attendre l'institution d'une planification démocratique conçue en fonction des besoins et non du profit — impensable dans le cadre du régime actuel :

**L**E P.S.U. considère que doivent être adoptées, dans l'immédiat, les mesures suivantes :

**1° Etablissement d'une co-gestion paritaire effective (administration-agriculteurs) de tous les organismes de régulation des marchés : SIBEV, FORMA, etc...**

**2° Réserve des achats de soutien en priorité aux organismes coopératifs de producteurs (SICA, Coopératives, groupement d'éleveurs, etc.)**

**3° Réforme du statut des marchés-gares devenus marchés d'intérêt national, mais qui doivent être placés sous la gestion directe des organisations de producteurs agricoles et de consommateurs.**

**4° Passation par tous les organismes d'Etat acheteurs de produits agricoles (Education nationale, Santé publique, Défense nationale, etc.) de contrats de production DIRECTE avec les organisations coopératives paysannes, celles-ci les répercutant sur leurs adhérents. Ces contrats de production doivent être conclus sur la base d'un prix moyen annuel garantissant le prix de revient effectif des produits.**

**5° Fixation autoritaire des marges de l'ensemble du circuit commercial garantissant une baisse de prix à la consommation.**

**6° Suppression de la franchise de 200 NF en matière d'assurance maladie-agricole. Couverture à parité de la totalité des prestations assurées par le système général de la Sécurité Sociale.**

Dans la lutte qu'elle mène pour ses légitimes revendications, le plus grave danger qui menace la paysannerie est son isolement des autres forces laborieuses de la nation.

Les revendications immédiates de la paysannerie doivent être soutenues par toutes les forces ouvrières et démocratiques du pays. Le P.S.U. mandate ses fédérations et ses militants pour alerter les organisations syndicales ouvrières, étudiantes et universitaires, les organisations sociales et les partis politiques de gauche en vue de constituer dans les départements, des comités de soutien de la paysannerie laborieuse qui prendraient, en accord avec les organisations paysannes (F.D.S.E.A., C.D.J.A., Coopératives), les mesures correspondant à la situation.

Le P.S.U. fait appel aux organisations syndicales ouvrières, étudiantes et universitaires afin qu'elles mettent en place, autour des cantines et coopératives d'ouvriers et d'employés, des restaurants, des cantines scolaires et universitaires placées sous la gestion ou la co-gestion des syndicats ou comités d'entreprise, des centrales d'achat en liaison directe avec les organisations de producteurs agricoles.

Il mandate ses élus dans tous les Conseils Généraux et Municipaux pour qu'ils développent ces perspectives et soutiennent les revendications paysannes.

**D**EVANT l'évolution prise par les luttes paysannes en Bretagne, le P.S.U. appelle ses militants et fédérations à appuyer sans réserve l'action paysanne. Il invite ses militants et ses sympathisants agissant dans les organisations syndicales paysannes, ses élus ruraux, à élever le niveau de l'action paysanne en la faisant déboucher sur la revendication de réformes de structures tendant à assurer le contrôle par la paysannerie de ses activités économiques et l'élimination du capitalisme commercial du circuit des produits agricoles. Pour obtenir le soutien des masses ouvrières des villes, les revendications de la paysannerie doivent s'inscrire dans un cadre général associant les intérêts des consommateurs à ceux des producteurs agricoles. Il met en garde les syndicalistes paysans contre l'exploitation qui peut être faite de leur légitime colère par des éléments aventuristes, liés aux activistes algériens.

Ces éléments subventionnés et soutenus sans réticence depuis de longues années par les margoulines du capitalisme commercial, exploiters de la paysannerie, doivent être rapidement mis hors d'état de nuire. Leur action peut desservir gravement les intérêts de la paysannerie.

**Enfin, le P.S.U. souligne que la répression policière, à laquelle a recours le Gouvernement, est un aveu d'impuissance devant les légitimes réactions de la masse paysanne. Il exige la libération immédiate des militants syndicaux emprisonnés et l'abandon des poursuites engagées contre eux. Il mandate ses militants afin de mettre tout en œuvre pour aboutir à la cessation de la répression et assure de sa pleine et entière solidarité, les militants emprisonnés.**

Paris, le 18 juin 1961.

## APPEL des fédérations bretonnes du P.S.U.

### *Agriculteurs bretons :*

DEPUIS la Libération, vous avez fait un magnifique effort pour améliorer et accroître votre production. Les résultats de votre effort ont été absorbés par les profits capitalistes : profits du capitalisme commercial qui prélève sa dîme à tous les stades archaïques du circuit de distribution, profits du capitalisme industriel qui pratique de véritables prix de monopoles sur les produits nécessaires à l'agriculture : engrais, aliments, machines.

Privés du fruit de cet effort, vous êtes aujourd'hui dans l'incapacité de renouveler vos équipements, d'amortir vos emprunts, de garantir la sécurité et l'avenir de vos foyers.

L'augmentation de votre production se retourne contre vous, on vous parle de surproduction, alors que les expériences de vente directe tentées à Paris en 1960 — expériences vigoureusement soutenues par notre parti — ont démontré que la mévente de vos produits était due essentiellement aux manœuvres de la spéculation et à l'insuffisance du pouvoir d'achat, qui entraîne la sous-consommation.

### **DEVANT LA SITUATION HUMILIANTE QUI VOUS EST FAITE VOUS ETES JUSTEMENT REVOLTES.**

Vous avez raison d'exiger :

— l'application des dispositions de la loi d'orientation agricole, dont les promesses n'ont pas été tenues.

— l'organisation permanente des marchés agricoles qui vous libérerait des aléas de la soi-disant loi de l'offre et de la demande.

— les contrats de production qui garantiraient un prix de revient, c'est-à-dire votre salaire.

— la co-gestion des organismes régulateurs (S.I.B.E.V., F.O.R.M.A., marchés d'intérêts nationaux) où la présence des producteurs est indispensable à leur efficacité.

— la parité du système de Sécurité Sociale paysanne avec le régime général qui conditionne la santé de vos familles.

Votre union et votre action doivent arracher les premières victoires mais au delà des revendications immédiates vous devez penser à la nécessité de porter le fer dans les structures du capitalisme exploiteur. Ces réformes et ces victoires, vous ne les obtiendrez pas seuls. Dans la lutte que vous menez, votre isolement des autres couches laborieuses serait un grave danger. Gardez-vous des tentations du corporatisme. Eliminez les agents provocateurs qui essaieraient de faire servir vos luttes à d'autres objectifs.

## *Ouvriers, techniciens, employés et fonctionnaires*

LE sort de tous les travailleurs est solidaire. En aidant la paysannerie dans sa lutte contre les trusts et le gouvernement qui les protège, vous préparez votre propre libération.

Les intérêts de tous les travailleurs sont les mêmes.

L'organisation de la vie économique débarrassée du règne du profit exige l'alliance de tous les travailleurs.

Ouvriers et paysans, manifestez en commun votre refus de l'exploitation. Imposez tous ensemble la libération des militants emprisonnés.

**PARTI DES TRAVAILLEURS DES VILLES ET DES CHAMPS, PARTI DU RENOUVEAU SOCIALISTE, LE PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ VOUS APPELLE A L'UNION.**

**EXIGEZ DE VOS ORGANISATIONS SYNDICALES L'ACTION COMMUNE DES OUVRIERS ET DES PAYSANS.**

**SUIVEZ L'EXEMPLE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE, OÙ LES OUVRIERS ET LES PAYSANS MARCHENT LA MAIN DANS LA MAIN.**

**VIVE L'ACTION DES TRAVAILLEURS UNIS**

Les Fédérations bretonnes du P.S.U. :

(Cotes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Loire-Atlantique).

## *Lettre de la Fédération des Côtes-du-Nord aux organisations politiques et syndicales du département*

**L**ES organisations syndicales ouvrières et paysannes de Loire-Atlantique se sont mises d'accord pour organiser le mardi 20 juin, à Saint-Nazaire, un grand rassemblement commun, le premier de ce genre organisé en France. Les ouvriers et les paysans manifestent ainsi « leur opposition commune au système économique actuel, leur aspiration commune à l'application d'une politique de paix et de progrès social, leur exigence du respect des libertés syndicales démocratiques, ce qui implique la libération des militants paysans emprisonnés ».

A l'initiative du P.S.U., en présence de Tanguy-Prigent, ancien ministre de l'Agriculture, et de Serge Mallet, spécialiste des questions agricoles, membre du C.P.N., s'est tenue dimanche 18 juin, à Saint-Brieuc, une réunion à laquelle participaient les représentants des fédérations bretonnes du P.S.U., des cultivateurs adhérents et sympathisants, des coopérateurs, des syndicalistes ouvriers.

Après avoir analysé les causes du mécontentement paysan, ils sont tombés d'accord pour estimer qu'il serait souhaitable que se réalisât dans les Côtes-du-Nord, comme dans la Loire-Atlantique, l'union des travailleurs ruraux et urbains pour témoigner de la solidarité de leurs intérêts menacés par la politique du gouvernement soumis aux pressions capitalistes.

*C'est pourquoi nous tenons à vous faire savoir que le P.S.U. appelle ses Fédérations à appuyer sans réserve, l'action paysanne et donne mandat à tous ses adhérents et sympathisants qui militent dans les organisations syndicales de paysans et de salariés de tous ordres de demander à ces organisations de se mettre en rapport et de se concerter pour organiser des actions communes à l'échelon des cantons ou du département.*

*Une telle action témoignerait heureusement de la solidarité qui lie les travailleurs des champs et de la ville victimes d'un même système économique et qu'on a si longtemps essayé de diviser et d'opposer. Cette fois encore, le gouvernement va s'efforcer d'apaiser le mécontentement agricole par des mesures fragmentaires alors que la situation exige de profondes réformes de structures ; on essaiera, suivant le procédé habituel, de ramener ce mouvement à un mouvement corporatiste, d'exciter dans les villes les ouvriers, les employés, les fonctionnaires, contre les manifestations paysannes et d'opposer dans les campagnes le sort de ceux-ci au sort des cultivateurs. On ne veut pas qu'ils se sachent et se sentent solidaires, c'est à eux, dans leur organisation, de montrer qu'ils ne sont plus dupes des vieux préjugés et qu'ils savent que la force des travailleurs réside dans leur union.*

*C'est la raison pour laquelle nous avons pris l'initiative de vous écrire au nom de notre organisation et, en espérant que vous partagerez notre point de vue et que vous prendrez des décisions inspirées par ces préoccupations, nous vous prions d'agréer l'assurance de nos sentiments fraternels.*

Pour le Bureau Fédéral du P.S.U. :

A. MAZIER.

## Motion du Congrès Fédéral d'Ille-et-Vilaine

Au cours de son Congrès fédéral extraordinaire réuni à Rennes, le 18 juin, la Fédération d'Ille-et-Vilaine a adopté à l'unanimité la motion suivante :

« Vu l'évolution rapide de la crise agricole actuelle en France et plus particulièrement en Bretagne ; étant donné la prise de conscience par la classe paysanne de son exploitation par un régime économique et social qui maintient en place un système de commercialisation défavorable aux producteurs, le Congrès fédéral extraordinaire d'Ille-et-Vilaine du Parti Socialiste Unifié :

« — se félicite que les Fédérations bretonnes du P.S.U. se soient réunies à Saint-Brieuc pour examiner les problèmes agricoles à la lumière des récents événements et faire ainsi connaître à l'opinion publique que le P.S.U. est décidé à soutenir la paysannerie française dans sa lutte en vue d'obtenir des réformes progressistes et d'améliorer le niveau de vie des travailleurs ruraux ;

« — souligne le fait que l'absence d'une Assemblée

parlementaire souveraine et représentative de la nation contraint les paysans à recourir à la violence ;

« — affirmant son opposition à toute déviation fasciste et autonomiste, déclare que les représentants du syndicalisme paysan doivent être libérés. »

Actuellement, les militants du syndicalisme agricole et ouvrier se rencontrent un peu partout pour empêcher les déviations corporatistes et assurer l'efficacité du mouvement.

C'est ainsi que le jeudi 21, après St-Nazaire, Quimper, etc., un Comité d'Etudes et d'Action a été constitué à Morlaix, groupant les syndicats agricoles et les représentants de TOUS les syndicats des travailleurs et des fonctionnaires, sous l'initiative de nos camarades du P.S.U.

Nous publierons dans notre prochain numéro, l'étude de Tanguy-Prigent sur ce sujet.